



## Rapport annuel 2017

### **Le nombre de situations suivies est en constante augmentation**

En 2017, nous avons accompagné 489 enfants au sein de leurs familles. Ce qui représente 59 enfants de plus que l'année précédente et 110 de plus qu'en 2016. Cette hausse a eu pour conséquence une surcharge de travail, en particulier au niveau des postes des responsables pédagogiques, notamment dans les tâches citées ci-dessous :

- La responsable pédagogique fournit des renseignements complémentaires aux personnes intéressées et traite les annonces. Le premier contact avec les parents est de la plus grande importance. En effet, ce contact direct avec la responsable pédagogique permet de clarifier l'offre du SEI et de vérifier avec les parents et le réseau déjà en place si une évaluation du développement est indiquée.
- La responsable pédagogique joue un rôle majeur dans la coordination de nos prestations. Dès que l'évaluation du développement de l'enfant est terminée, la pédagogue et la responsable pédagogique échangent sur la suite de l'accompagnement et abordent des questions telles que : Y a-t-il besoin d'un accompagnement régulier au sein de la famille de la part de notre service ? Quel est notre projet pédagogique ? Est-ce qu'un soutien-conseil par nos soins est suffisant ou y a-t-il une autre offre à recommander ?
- La responsable pédagogique discute régulièrement avec les pédagogues des besoins des enfants et des familles suivis.
- Nous constatons malheureusement de plus en plus souvent que le développement de nombreux enfants est entravé en raison de conditions de vie défavorables telles que des conflits parentaux persistants, des expériences traumatisantes de migration, des difficultés matérielles, un manque de stimulation combiné à une consommation excessive d'écrans. Dans ces situations complexes, l'implication de la responsable pédagogique permet de clarifier les rôles et de renforcer les engagements mutuels.

Avec l'entrée en vigueur de la Loi sur la Pédagogie Spécialisée (LPS), le SEI assume la responsabilité pour l'éducation précoce spécialisée sous forme de mesures ordinaires. En conséquence, une gestion consciencieuse des limites et des possibilités de notre offre envers les enfants présentant un développement à risques doit être garantie. Il devient donc toujours plus urgent de renforcer la dotation des responsables pédagogiques afin qu'elles puissent convenablement poursuivre leurs tâches principales. Une demande à cet effet a été soumise au Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide.

### **Révision des directives internes**

Comme annoncé l'an dernier, l'organisation des interventions des pédagogues a fait l'objet d'une analyse approfondie. La suggestion de divers ajustements a aboutie à une révision des lignes directrices internes. L'accent a été mis sur la durée et la fréquence des visites fixées en fonction des besoins. L'introduction d'un système basé sur une régionalisation regroupant les lieux d'intervention a permis de gagner un temps précieux avec des trajets plus courts. Un autre projet, mené à titre expérimental, propose une alternative concernant les évaluations initiales de l'équipe francophone : deux pédagogues se consacrent principalement à cette tâche.

## **Simplification de la prolongation d'un mandat existant**

Une simplification des demandes de prolongations a pu être convenue avec le SESAM. Une meilleure coordination permet d'évaluer conjointement la durée appropriée d'intervention tout en diminuant la charge administrative .

## **Situation du personnel chez les pédagogues**

- Nous remercions chaleureusement Ursula Krauer-Grimm et nous lui transmettons nos meilleurs vœux afin qu'elle profite des nouvelles libertés que lui offre la retraite.
- Après quatre années de coopération, seul un nouveau défi professionnel plus important a réussi à éloigner Christel Castella Bourqui de notre SEI. Nous lui souhaitons bonne chance, du fond du cœur !
- Les postes vacants ont été repris par Anina Rolli, Anne Guerry et Laure Caviglioli.
- Nous avons également accueilli deux nouvelles stagiaires Jana Sturny et Fedra Salmina.
- Nous remercions particulièrement notre ancienne secrétaire Heidi Salzmänn. Sa disponibilité lors d'un remplacement au niveau du secrétariat a été d'une précieuse aide.

## **L'objectif d'introduire un nouveau programme d'exploitation n'a pas été atteint**

L'introduction d'un même logiciel pour toutes les institutions de la Fondation a entraîné un travail conséquent pour notre service, étant donné que le programme choisi n'est pas adapté au domaine de l'éducation précoce spécialisée. Même après une longue phase d'essai, les résultats ne sont pas suffisamment satisfaisants et nous contraignent donc à chercher des solutions plus appropriées.

## **Les problèmes de stationnement et la question des locaux appropriés d'un SEI**

Les problèmes de stationnement font partie du pain quotidien d'une pédagogue itinérante lorsqu'elle se rend sur les différents lieux de son intervention. Or, nos pédagogues rencontrent aussi fréquemment des problèmes de places de parc lorsqu'elles se rendent dans les locaux du SEI pour y exécuter des tâches administratives ou autres. Cela soulève de l'insatisfaction quant à l'infrastructure qui est actuellement offerte au personnel.

Une réflexion est en cours quant à notre emplacement sur le site des Buissonnets. L'option d'un déménagement n'est pas à exclure dans le futur afin de réaliser au mieux notre mandat auprès de la petite enfance.

## **Manque d'un accueil inclusif dans les crèches et les garderies**

La prise en charge des jeunes enfants en situation de handicap n'est pas garantie dans les crèches et les groupes de jeux de Fribourg. Il y a un manque de personnel supplémentaire et d'expertise en pédagogie curative. Cette situation conduit au fait que les parents d'un enfant en situation de handicap ne trouvent pas de place de prise en charge pour leur enfant ou celui-ci est menacé d'exclusion après une courte période d'essai en raison de la surcharge générale.

Le Service éducatif itinérant travaille avec d'autres partenaires concernés pour améliorer cette situation au sein d'un groupe de travail. Dans un premier temps, nos observations alarmantes ont été envoyées à la Direction de la santé et de l'instruction publique avec une demande d'entretien.

## **Psychomotricité pour les enfants d'âge préscolaire**

La nouvelle Loi sur la pédagogie spécialisée prévoit que le SEI complète ses prestations par des évaluations et des thérapies en psychomotricité dans le secteur préscolaire. Malheureusement, les ressources financières ne sont pas (encore) disponibles pour la mise en œuvre.

### **Point fort de l'année au niveau professionnel : Master Class avec Maria Aarts**

L'approche Marte Meo a pour but de renforcer le lien entre parents et enfant, la base de toute évolution. Le 13 novembre 2017, l'équipe du SEI a bénéficié d'une journée de formation avec la fondatrice de Marte Meo, spécialement venue des Pays-Bas pour l'événement. Nous nous permettons de vous donner une petite illustration de la philosophie de Maria Aarts à travers une de ses citations : "On ne peut être heureux que quand on est soi-même ! C'est la première chose que j'explique aux parents. C'est valable pour les parents et leur enfant différent. Un enfant avec un handicap a aussi le droit d'être lui-même, même s'il répète des mouvements". Partagez-vous cette opinion ?

### **En mémoire de Priska Clerc**

Lors de la formation décrite ci-dessus, Priska Clerc, collègue parfaitement bilingue, a régalé toute l'équipe avec ses excellentes traductions. Elle nous a toutes impressionnées par sa solide expertise et son assurance dans le choix de ses mots. Cette performance exceptionnelle a semblé être un jeu d'enfant pour notre chère Priska qui était très à l'aise avec la méthode.

Au début de 2018, la santé de Priska s'est détériorée en raison de son cancer. Nous avons dû lui dire au revoir en février. Priska laisse un grand vide humain et professionnel au sein de l'équipe du SEI. Nos souvenirs de Priska sont marqués par son optimisme exemplaire.

### **Perspectives pour l'année du jubilé**

En 2018, le Service éducatif itinérant fête ses 50 ans d'existence. Avec sa création en 1968, un grand mouvement pour la petite enfance a commencé. L'évaluation de la situation après un demi-siècle montre qu'il faudra encore beaucoup d'engagement à l'avenir. L'objectif reste inchangé : toutes les personnes ont droit à une éducation et à une formation appropriées répondant à leurs besoins éducatifs et ce, dès les premières années de leur vie.

Mes meilleurs remerciements vont à notre Présidente Eleonora Schneuwly-Aschwanden ainsi qu'aux membres du comité de direction. Ils apportent à l'ensemble du service une base solide pour le futur et leur soutien sans faille m'a permis de mener à bien les missions qui m'ont occupées lors de cette 13ème année de gestion.

Marianne Schmuckli, Directrice